



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
15 novembre 2017
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2018
22-26 janvier 2018, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme pour le Pakistan (2018-2022)

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Suivi et évaluation	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Pakistan (2018-2022)	12



I. Considérations générales

1. Le Pakistan, qui compte 207,8 millions d'habitants et enregistre un taux de croissance démographique de 2,4 % par an, est le sixième pays le plus peuplé au monde¹. Il s'attaque de manière productive à ses problèmes de développement grâce aux efforts qu'il mène pour assurer la transformation structurelle de son économie² et à la transition politique fondée sur un important programme de réformes qui s'est déroulée de manière pacifique et démocratique en 2013.

2. Le Gouvernement mène une action associant l'ensemble des administrations publiques pour atteindre les objectifs de développement durable. L'Assemblée nationale a décidé de formuler son programme de développement en fonction de ces objectifs dans le contexte de son plan intitulé « Vision 2025 », qui définit le cadre de référence de la politique nationale pour les priorités en ce domaine³.

3. Le Pakistan s'emploie à atteindre de nombreux objectifs ayant trait à la gouvernance ainsi qu'aux domaines économiques, sociaux et environnementaux, qui consistent notamment à :

a) *Optimiser les avancées démocratiques* en privilégiant des processus démocratiques ne faisant pas d'exclus, l'efficacité des administrations publiques, la transparence⁴, la responsabilisation, la primauté du droit et l'accès à la justice;

b) *Renforcer le développement humain pour réduire* la pauvreté et les inégalités, conforter la stabilité et tirer parti, en particulier, des jeunes ressources humaines;

c) *Réduire les inégalités entre les sexes en favorisant l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes*; et

d) *Lutter contre la vulnérabilité aux catastrophes et aux changements climatiques*, notamment la dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles et l'activité sismique.

4. Durant la période 2013-2017, couverte par le précédent programme de pays, la participation à la vie politique s'est améliorée au Pakistan, de même que la stabilité des institutions démocratiques⁵. Il sera essentiel d'assurer la poursuite de cette évolution positive pour renforcer la gouvernance, la transparence, la responsabilité et la primauté du droit. À ce dernier égard, en particulier, les obstacles existant au niveau de l'offre entraînent une pénurie de juges et d'avocats⁶ qui a des répercussions sur le coût et les possibilités de représentation en justice⁷.

¹ Bureau pakistanais de statistique (Pakistan Bureau of Statistics), présentation résumée des résultats provisoires du sixième recensement de la population et du logement-2017 (<http://www.pbs.gov.pk/content/provisional-summary-results-6th-population-and-housing-census-2017-0>).

² Planning Commission, International Growth Center, the Framework for Economic Growth, 2011.

³ Ministère du Plan, du développement et de la réforme (Ministry of Planning, Development and Reform), Pakistan 2025 : *One Nation – One Vision*.

⁴ Le classement du Pakistan sur la base de l'indice de perception de la corruption s'est amélioré en 2016 (https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016); le Pakistan demeure néanmoins classé 116^e sur 176 pays.

⁵ Indice de transformation de Bertelsmann Stiftung (2016); Rapport de pays sur le Pakistan. Disponible à https://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2016/pdf/BTI_2016_Pakistan.pdf.

⁶ Les provinces comptent moins de deux juges pour 100 000 habitants. (Siddique, O., 2013. *Pakistan's experience with formal law: an alien justice*. Cambridge University Press, p. 20.)

⁷ Bilan commun de pays des Nations Unies, Pakistan, 2016, p. 53.

5. En 2010, l'Assemblée nationale a approuvé le 18^e amendement à la Constitution, qui délègue les pouvoirs administratifs et budgétaires aux administrations provinciales. L'établissement des autorités locales au niveau des districts se poursuit et il est important de renforcer les capacités institutionnelles locales par suite de la politique de décentralisation du pays⁸.

6. Bien que le Pakistan ait approuvé une série de réformes et ratifié plusieurs traités internationaux concernant les questions environnementales et la gouvernance démocratique, il éprouve des difficultés à intégrer les instruments internationaux dans la législation nationale et à les mettre en application⁹.

7. L'autonomisation économique et politique des femmes au Pakistan s'améliore depuis quelques années. Le taux d'alphabétisation de la population féminine est passé de 40 % en 2004-2005 à 49 % en 2014-2015¹⁰. Les femmes occupent actuellement 20,6 % des sièges à l'Assemblée nationale et 18,3 % des sièges au Sénat, ce qui témoigne de l'accroissement de leur contribution à la prise de décision et de leur rôle dans les domaines stratégiques¹¹. Les Assemblées du Baloutchistan et du Khyber Pakhtunkhwa ont élu des femmes aux fonctions de président et ont pris l'initiative de promulguer des lois provinciales couvrant les questions relatives à l'autonomisation des femmes. Les disparités et les inégalités entre les sexes continuent toutefois d'être un problème de développement, comme en témoigne l'indicateur du développement par sexe¹².

8. Le taux de *croissance économique* a atteint 5,3 %¹³ en 2016-2017, soit le niveau le plus élevé depuis une dizaine d'années, grâce aux améliorations observées dans les secteurs de l'agriculture et des services. La stabilité macroéconomique générale, l'augmentation des investissements directs étrangers et de la demande intérieure contribuent à l'accélération de la croissance. La réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exigera néanmoins une croissance encore plus rapide. Le Pakistan affiche un taux de chômage officiel de 5,87 %¹⁴, qui atteint 10,75 % pour les jeunes¹⁵, pour une population active totale de 61,04 millions de personnes¹⁶. Il lui faudra créer entre 1,5 et 2,5 millions d'emplois par an pour absorber les 4 millions et plus de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail¹⁷.

9. Le taux de pauvreté mesuré sur la base de la consommation est tombé de 57,9 % en 1998-1999 à 29,5 % en 2015-2016¹⁸, tandis que le taux de pauvreté multidimensionnelle a été ramené de 55,2 % en 2004-2005 à 38,8 % en 2015-16¹⁹. Bien que la pauvreté absolue ait diminué, l'objectif consistant à assurer le développement humain durable de tous les Pakistanais n'est toujours pas atteint. Le

⁸ Bilan commun de pays des Nations Unies, Pakistan, 2016, p. 7.

⁹ Bilan commun de pays des Nations Unies, Pakistan, 2016, p. 18.

¹⁰ Pakistan Social and Living Standards Measurement Survey, Bureau pakistanais de statistique.

¹¹ Sites Web officiels de l'Assemblée nationale et du Sénat pakistanais (http://na.gov.pk/en/all_members.php#; http://www.senate.gov.pk/en/women_list.php?id=-1&catid=261&subcatid=2&cattitle=Members of Senate).

¹² PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 2016.

¹³ Bureau pakistanais de statistique, *Economic Survey of Pakistan*, 2016-2017.

¹⁴ <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=PK>.

¹⁵ <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS?locations=PK>.

¹⁶ *Economic Survey*, 2015-2016.

¹⁷ PNUD, *Rapport national sur le développement humain*, 2015, *Pakistan's demographic transition: Young adults, human capital and jobs*. Voir aussi Islamabad Policy Research Institute, *Pakistan's youth bulge: human resource development challenges* (<http://www.ipripak.org/pakistans-youth-bulge-human-resource-development-hrd-challenges>).

¹⁸ *Economic Survey*, 2015-2016.

¹⁹ *Ibid.*

Pakistan est classé 147^e sur la base de l'indice de développement humain²⁰, mais pourrait améliorer son classement en réduisant les inégalités dans le domaine du développement et à d'autres égards, en particulier dans les zones rurales.

10. Malgré la volatilité de la situation dans la région, le Pakistan est parvenu à réduire le nombre d'attaques terroristes et de victimes au cours des dernières années²¹. Le terrorisme étant toutefois devenu une menace mondiale, le pays, comme de nombreux autres de la région, reste exposé à cette menace qui lui a coûté plus de 118,32 milliards de dollars durant les 15 dernières années²². Cet état de fait entrave aussi les efforts déployés par le Gouvernement pour cibler son attention sur ses propres objectifs de développement.

11. Le Pakistan est en outre fortement exposé à des menaces écologiques, et est classé septième sur la base de l'indice mondial des risques climatiques 2017²³. Au nombre de ces derniers figurent les sécheresses, les débâcles glaciaires, les inondations et les tremblements de terre (le Pakistan se trouve dans l'une des zones sismiques les plus actives du monde). La déforestation a des répercussions sur la diversité biologique, les écosystèmes et les moyens de subsistance des populations locales, en particulier ceux des femmes vivant en zones rurales et sous régime tribal, et les changements climatiques ne font qu'exacerber les graves problèmes auxquels le pays se trouve confronté.

II. Priorités du programme et partenariats

12. Compte tenu de cette analyse du contexte et des priorités nationales de développement du Gouvernement, le PNUD mettra à profit la solide relation de confiance qu'il a établie avec les autorités nationales et provinciales pour accélérer le déroulement d'un robuste programme axé sur le développement²⁴ et fondé sur les éléments essentiels de son mandat et du nouveau plan stratégique pour 2018-2021. Les stratégies de ce programme de pays ont été définies sur la base des recommandations formulées dans le cadre de la récente évaluation des résultats des activités de développement²⁵, des consultations avec les parties prenantes et compte tenu des domaines dans lesquels le PNUD dispose d'un avantage comparatif.

13. Le PNUD poursuivra la mise en œuvre de ce programme de pays à trois niveaux différents afin de :

a) Promouvoir un *environnement favorable* grâce aux cadres législatifs et réglementaires et aux politiques de développement, en se fondant sur les meilleures pratiques Sud-Sud;

b) Renforcer les capacités des *institutions et des systèmes* à tous les niveaux pour concevoir des solutions novatrices et soutenir leur mise en œuvre à l'appui des processus de gouvernance, de viabilité environnementale et de stabilisation;

c) Aider le Gouvernement à poursuivre des *interventions communautaires* favorisant l'adoption d'options modulables axées sur le renforcement des capacités locales.

²⁰ L'indice de développement humain du Pakistan était de 0,55 en 2015.

²¹ Global terrorism index 2016 et Global peace index 2017.

²² Economic Survey, 2015-2016.

²³ German Watch (<https://germanwatch.org/en/press>).

²⁴ Une place très importante est accordée à la recommandation de poursuivre un solide programme axé sur le développement (notamment le soutien à l'édification de l'État) la récente évaluation des résultats des activités de développement (2017).

²⁵ Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, projet de rapport sur l'évaluation des résultats des activités de développement, février 2017.

14. Le programme de pays mettra l'accent sur la réalisation de deux résultats cadrant avec le plan Vision 2025 et les domaines d'intervention prioritaires du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable du Pakistan/du Programme III « Unité d'action des Nations Unies », 2018-2022, ainsi que convenu avec le Gouvernement.

Résultat 1 (Réalisation 9 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable) : renforcement de l'obligation de rendre compte et de l'efficacité des mécanismes de gouvernance²⁶

15. Dans le but de promouvoir un *environnement favorable*, le PNUD soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de réformes législatives, de cadres réglementaires et de mesures stratégiques conçues pour renforcer l'application de principes démocratiques et de processus de bonne gouvernance. Il cherchera en particulier à promouvoir l'intégrité, la transparence et la responsabilité, et à obtenir une plus grande adhésion à l'inclusion, à la participation, à l'autonomisation et à la prise en compte de l'avis des femmes.

16. Au niveau des *institutions*, le PNUD tirera parti des réalisations obtenues dans le cadre du cycle précédent, qui sont recensées dans l'évaluation des résultats des activités de développement, en investissant dans le renforcement systématique des capacités. Il visera ainsi à :

a) Soutenir le **processus démocratique** en apportant une aide à la Commission électorale nationale (Election Commission of Pakistan), au Parlement et aux assemblées provinciales. Le PNUD fournira un appui aux groupes de femmes parlementaires pour leur permettre de participer et d'exercer un contrôle efficace, en même temps qu'il fournira son appui à la formulation de textes de loi pour favoriser la décentralisation, et notamment le transfert des processus de responsabilisation, de transparence et de gestion financière. L'organisation soutiendra aussi les mécanismes interprovinciaux pour appuyer les processus de réforme, principalement en exploitant l'avantage comparatif que lui confère son accès aux zones tribales sous administration fédérale;

b) **Poursuivre les réformes administratives et de la prestation de services** en collaboration avec le Centre mondial du PNUD pour l'excellence de la fonction publique dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Un indice de performance institutionnelle sera établi dans le but de promouvoir la responsabilité des institutions du secteur public, de même qu'un indice de satisfaction des citoyens, basé sur l'opinion qu'ont ces derniers de la prestation de services, qui complétera les mesures de la responsabilité et des performances;

c) Fournir un appui aux institutions principales chargées de faire respecter la **primauté du droit**, notamment la police et les organes de la justice pénale, pour élargir l'accès à la justice et à l'assistance judiciaire. Le PNUD renforcera aussi les capacités des institutions fédérales et provinciales afin d'assurer la bonne application des mécanismes de gouvernance qui contribuent à améliorer la prestation des services publics;

d) Renforcer les capacités pour **atteindre** les objectifs de développement durable aux niveaux national et provincial, en assurant une coordination horizontale entre les secteurs et les partenariats public-privé et une coordination verticale entre les différents échelons des administrations publiques. Il sera procédé, à cette fin, au recensement des lacunes et à l'évaluation des progrès en direction des objectifs dans

²⁶ Réalisation 9, Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable du Pakistan/ Programme III « Unité d'action des Nations Unies » (2018-2022).

le cadre d'activités de recherche, d'analyse, d'innovation et de plaidoyer couvrant, notamment, l'indice national de développement humain, l'indice de pauvreté multidimensionnelle et l'évaluation des ressources pour le développement;

e) Appuyer le **dialogue sur les orientations stratégiques** en procédant à la consultation de multiples parties prenantes, notamment le Parlement, les assemblées provinciales, les ministères fédéraux et provinciaux, les autorités de district, les médias, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires. Le PNUD fournira également un appui au Ministère du plan, du développement et de la réforme par l'intermédiaire du Multidimensional Poverty Peer Network²⁷ et d'initiatives de coopération mondiales et régionales analogues, et il continuera de publier la revue intitulée *Development Advocate Pakistan* sur une base trimestrielle pour élargir le dialogue sur les principaux thèmes du développement.

17. Au niveau des populations locales, les interventions menées par le PNUD pour renforcer la gouvernance appuieront un ciblage plus précis, la prise de décision suivant un processus participatif, et l'obligation de rendre compte des résultats pour améliorer la prestation de services. Afin d'optimiser les réalisations au niveau local, l'organisation étendra le champ d'application des interventions probantes, telles que le programme de renforcement de la primauté du droit dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, pour les poursuivre dans d'autres provinces en partenariat avec les gouvernements de ces dernières.

18. Pour obtenir les produits relevant de la réalisation 1, qui font partie intégrante du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable, 2018-2022, le PNUD exploitera l'avantage comparatif dont il jouit au sein du système des Nations Unies dans le domaine de la gouvernance et forgera des partenariats avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

Résultat 2 (Réalisation 6 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable) : renforcement de la résilience et développement socioéconomique local²⁸

19. Pour promouvoir un *environnement favorable*, le PNUD tirera parti de l'importante contribution qu'il a effectuée au cours du cycle précédent en intégrant la gestion des risques de catastrophes et les stratégies de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'action publique nationale, les systèmes de gestion des finances publiques et les mécanismes d'application. Il facilitera aussi

²⁷ Le réseau Multidimensional Poverty Peer Network réunit des ministres et hauts fonctionnaires de près de 30 pays. Il donne à ses membres la possibilité de faire part de leurs expériences et de procéder à des échanges de vues et de connaissances sur le recours à l'approche de la pauvreté multidimensionnelle par leur pays aux fins de la définition de l'action publique et de la réduction de la pauvreté. Il est coordonné par Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) qui est basé à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni). L'OPHI assure également le secrétariat du réseau. Le Ministère du plan, du développement et de la réforme est devenu membre de ce réseau en 2014. De plus amples informations sur ce dernier sont disponibles à : http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/web_21.07_MPPN-brochure_2014.pdf.

²⁸ Réalisation 6 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable/ Programme III « Unité d'action des Nations Unies » (2018-2022).

l'obtention de ressources climatiques/environnementales internationales, comme celles du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat.

20. Afin de soutenir le renforcement des *capacités institutionnelles*, le PNUD aidera le Ministère des finances et les direction provinciales des finances à systématiquement prendre en compte le financement de l'action climatique et à renforcer la planification, la budgétisation et la mise en œuvre de mesures intégrées de gestion des risques liés aux catastrophes et à l'évolution du climat. Il accroîtra les capacités dont disposent les autorités nationales et provinciales chargées de la gestion des catastrophes pour travailler dans des zones à haut risque.

21. Pour soutenir l'action du Gouvernement au *niveau local*, le PNUD coordonnera son action avec les activités menées aux fins du résultat 1 en ciblant les régions qui affichent de hauts niveaux de pauvreté et qui sont fortement exposées aux risques liés aux changements climatiques. Il visera à remédier à ces problèmes de développement en créant des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi, en renforçant la résilience, en favorisant l'adaptation aux changements climatiques et en appuyant une gestion durable des ressources naturelles. Le PNUD appliquera sa méthode d'analyse sociale et environnementale²⁹ pour recenser et gérer les risques et pour renforcer les résultats positifs pouvant être obtenus dans le domaine du développement, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il poursuivra aussi des activités de redressement propices à la réinsertion et à la résilience et forgera des partenariats locaux dans les régions les plus touchées par les déplacements.

22. À cette fin, le PNUD, qui est la première organisation ayant obtenu un financement du Fonds vert pour le climat en faveur du Pakistan, exploitera l'avantage comparatif dont il jouit dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophes. Il accroîtra l'ampleur de son programme de lutte contre les débâcles glaciaires pour aider les autorités et les populations du nord du Pakistan à faire face aux répercussions de la fonte des glaciers et de la modification des cycles de la mousson qui provoquent des inondations et des glissements de terrain. Le programme contribuera à élargir la portée de mesures novatrices d'alerte rapide et d'atténuation³⁰ de manière à couvrir pratiquement l'intégralité des zones glaciaires du pays et ainsi bénéficier à 29 millions de personnes. Le PNUD fournira également un appui aux efforts de gestion locale des risques de catastrophes dans les zones très exposées, et renforcera les systèmes de préparation et d'intervention en cas d'urgence. Il mobilisera des organisations formées à l'échelon local pour protéger l'environnement en faisant appel au Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial.

23. Pour obtenir les produits relevant de la réalisation 2, le PNUD exploitera *l'avantage comparatif* dont il jouit au sein du système des Nations Unies pour mener les efforts visant à aider les autorités nationales et la population à poursuivre les mesures de promotion de la résilience en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OIM, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), ONU-Femmes, ONU-Habitat, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'UNESCO et l'UNICEF.

²⁹ <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/operations1/undp-social-and-environmental-standards.html>.

³⁰ Il s'agit, par exemple, de l'installation de stations météorologiques, de pluviomètres, de matériels de déversement et de gabions pour assurer une protection contre les glissements de terrain.

Réalisation des objectifs de développement durable au Pakistan

24. Le PNUD mettra l'accent sur l'autonomisation des femmes pour veiller à ce que ces dernières non seulement bénéficient des activités, mais deviennent aussi de véritables agents de changement à tous les niveaux. L'exercice des responsabilités et l'autonomisation des femmes seront intégrés de manière à occuper une place importante dans tous les domaines du programme de travaux du PNUD au Pakistan³¹. Le PNUD renforcera son partenariat avec ONU-Femmes.

25. Le PNUD s'appuiera sur les activités qui se sont révélées productives au Pakistan et demeure résolu à poursuivre ses programmes phares dans les domaines dans lesquels ils produisent des résultats stratégiques à l'appui du développement :

- a) Le programme de réforme et de redressement dans les zones tribales sous administration fédérale;
- b) Le programme pour la primauté du droit;
- c) L'initiative relative aux débâcles glaciaires; et
- d) L'appui novateur aux mesures stratégiques axées sur la poursuite des objectifs de développement humain et leur application aux niveaux national et provincial.

26. Le PNUD renforcera l'adhésion aux objectifs de développement durable en établissant les programmes de manière concertée et en assurant leur cofinancement. La réussite de la mise en œuvre du programme de pays dépend de la mobilisation de ressources intérieures à hauteur de 30 % de l'enveloppe totale. Le PNUD aura recours à différents instruments pour susciter l'intérêt d'investisseurs du secteur privé et obtenir des ressources à l'appui des objectifs; il formulera à cette fin une stratégie de participation pour accroître l'envergure des partenariats en poursuivant des initiatives de responsabilité sociale des entreprises et en considérant des modèles de financement mixte.

27. Le PNUD poursuivra des programmes établis au niveau des provinces durant ce cycle de programmation parce que le transfert des processus³² change la donne du développement au Pakistan. Il reste donc déterminé à maintenir sa présence sur le terrain dans toutes les provinces.

28. Le PNUD exploitera son rôle de centre d'échange de connaissances sur le développement entre les pays du Sud pour s'assurer que le Pakistan bénéficie de la transmission de solutions, de technologies et de modèles d'investissement novateurs de manière à atteindre plus rapidement les objectifs de développement durable. Il continuera de promouvoir la contribution au développement du couloir économique Chine-Pakistan et de faciliter la coopération entre les pays traversés par les chaînes de montagnes de l'Himalaya, de l'Hindou Kouch, du Karakoram et du Tien Shan.

29. Le PNUD forgera des partenariats avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et le secteur privé pour atteindre les objectifs du programme de pays, tels que l'application dans de nouvelles provinces du modèle de partenariat privé-public pour l'emploi des jeunes qui a fait ses preuves dans le Sind. Il resserrera sa

³¹ Le PNUD poursuit actuellement au Pakistan des activités axées sur l'autonomisation des femmes (comme l'emploi de jeunes dans le Sind, le respect de la primauté du droit dans la province du Khyber Pakhtunkhwa, les zones d'accueil de réfugiés au Baloutchistan, la lutte contre les changements climatiques et la réduction des risques liés aux catastrophes dans les provinces de Gilgit-Baltistan et de Chitral, etc.). Les financements émanent actuellement, entre autres, des gouvernements du Baloutchistan et de Khyber Pakhtunkhwa, du Fonds vert pour le climat et des Gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni.

³² Conformément au 18^e amendement.

collaboration avec les organismes des Nations Unies pour veiller à ce que l'aide humanitaire et les programmes axés sur un redressement rapide et l'amélioration de la résilience à tous les niveaux contribuent à l'obtention de résultats de développement durable à long terme.

III. Administration du programme et gestion des risques

30. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu des contributions du PNUD aux résultats nationaux; il est le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats cadrent avec les objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme au niveau du pays. Les responsabilités des directeurs des programmes de pays au niveau des pays, des régions et du siège sont définies dans les politiques et procédures régissant les programmes et les opérations du PNUD ainsi que dans le cadre du dispositif de contrôle interne.

31. Le programme de pays sera exécuté en étroite collaboration avec le Gouvernement à tous les niveaux de manière à assurer l'adhésion de ce dernier et lui attribuer la responsabilité de l'obtention de résultats dans le domaine du développement (la division des affaires économiques du Ministère des finances continue d'être le principal interlocuteur). Différentes modalités de mise en œuvre (de portée nationale, directes et/ou au niveau des organisations non gouvernementales) seront employées, et les partenaires seront choisis en fonction des avantages comparatifs et des capacités dont ils disposent en vue de l'obtention d'effets durables. Les comités d'examen et les comités directeurs des projets, qui comprennent de multiples parties prenantes (représentants du Gouvernement, des donateurs et des populations locales/de la société civile), continueront d'en assurer la supervision. Le PNUD fournira également de plus en plus de services au Gouvernement, à la demande de ce dernier, afin d'accroître l'efficacité des activités de développement menées pour relever les défis en ce domaine.

32. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, tous les frais directs associés à la mise en œuvre de projets seront imputés auxdits projets. En vertu de cette décision du Conseil sur la politique du PNUD en matière de recouvrement des coûts, les dépenses de fonctionnement, notamment au titre des ressources humaines, encourues dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de développement seront incluses dans le budget du projet et imputées directement à ce dernier.

33. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera le cadre opérationnel retenu pour la gestion des risques financiers avec les partenaires de réalisation gouvernementaux et non gouvernementaux, tandis que les capacités seront renforcées selon que de besoin.

34. Le PNUD a pour principe de prendre des risques en connaissance de cause et de suivre une démarche d'atténuation préventive, en se fondant sur les conclusions de l'évaluation des résultats des activités de développement et des enseignements tirés d'activités antérieures. Les possibilités de réaliser des avancées sont considérables, étant donné l'appropriation grandissante du programme par le pays, dont témoigne la participation du Gouvernement aux coûts. Les principaux risques concernent :

a) **La situation géopolitique régionale** et la transition politique qui pourrait résulter des élections de 2018 au Pakistan et entraîner un changement d'orientation ayant des répercussions sur le programme de développement et la nature de la demande concernant l'appui du PNUD. Le programme de pays est

conçu de manière à être le plus souple possible et permettre de procéder aux ajustements qui s'avèrent nécessaires;

b) Le **risque d'une insuffisance de fonds**, qui obligerait le pays à assurer une plus grande partie du financement du développement au moyen de ressources intérieures. Le PNUD élargira la portée de ses partenariats de financement avec le Gouvernement ainsi qu'avec le secteur privé et les institutions financières internationales pour mobiliser des ressources autres que les ressources de base et investir les ressources ordinaires du PNUD dans des solutions novatrices;

c) **Le temps nécessaire pour poursuivre des missions stratégiques essentielles**. Le succès du programme dépend d'une forte présence sur le terrain et du partage de locaux, de communications régulières à tous les niveaux et de la collaboration avec des experts et aux réseaux nationaux et internationaux pour établir un dialogue sur l'action à mener. Les réformes menées dans les zones tribales sous administration fédérale, par exemple, n'ont pendant longtemps produit que des résultats limités ou inégaux. Grâce à l'appui du PNUD, le Gouvernement a récemment établi les fondations d'une participation plus productive aux réformes de la gouvernance dans ces zones, pour s'attaquer à des problèmes à long terme profondément ancrés dans les institutions d'économie politique;

d) **La vulnérabilité aux catastrophes et aux risques climatiques**, à laquelle le PNUD s'efforcera de remédier au moyen de dispositifs d'alerte rapide et de gestion des risques. Le renforcement des cadres de politique et des capacités institutionnelles amènera aussi le Gouvernement à être plus enclins à privilégier les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers.

35. Le programme de pays prévoit une enveloppe de financement indicative de l'ordre de 252 millions de dollars pour la période du programme, composée pour environ 17,4 millions de dollars de ressources ordinaires et pour 235 millions de dollars d'autres ressources émanant, notamment de l'État, de tierces parties, de la coopération Sud-Sud et de fonds d'affectation spéciale thématique.

IV. Suivi et évaluation

36. Le cadre de suivi et d'évaluation du programme de pays fait partie intégrante du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable. Les indicateurs du nouveau plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable 2018-2022 et des objectifs de développement durable étant actuellement mis au point, le cadre de résultats sera ajusté en fonction des documents stratégiques finaux. Le PNUD a institué un suivi systématique axé sur la responsabilité et les résultats (STAR), et mis en place une plateforme sur le Web qui relie les activités des projets aux indicateurs du plan stratégique, du programme de pays et des projets. Cette plateforme accroît la transparence en permettant d'obtenir des informations par voie électronique de l'état d'avancement des activités et de suivre les données financières, et elle donne un aperçu de la situation qui permet de déterminer les effets obtenus à tout moment.

37. Le cadre de résultats du programme de pays, plus simple, qui comprend un moins grand nombre de réalisations, permet de mieux cerner les activités tandis que l'adoption d'un système de programmation à trois niveaux de base facilite le suivi des résultats et l'établissement de rapports. Les efforts déployés par le PNUD pour améliorer les résultats et la transparence des institutions publiques en mettant en place des mécanismes de suivi des résultats au niveau fédéral fournissent un exemple probant de cette approche.

38. Le PNUD renforcera les pratiques de suivi et d'évaluation pour produire des données ventilées : a) en procédant à des examens périodiques, à des évaluations à mi-parcours et à des évaluations finales; b) en affectant au moins 5 % du budget de chaque projet à la collecte de données et aux activités de suivi et d'évaluation; c) en mettant l'accent sur l'examen des résultats au niveau stratégique et à celui des portefeuilles; et d) en élargissant le recours à des tiers pour procéder au suivi et à l'évaluation des effets obtenus dans le cadre de la collaboration avec les partenaires de développements locaux.

39. Le PNUD accordera une importance particulière au renforcement de l'efficacité des instruments de collecte des données dans les domaines visés par le présent programme de pays, afin de permettre l'élaboration de politiques fondées sur les faits et la production de données ventilées (par exemple en employant le système STAR, en procédant à la cartographie des données sur les objectifs de développement durable et en ayant recours aux écosystèmes de données pour soutenir les activités de mise en œuvre et de suivi).

40. Dans les zones difficiles d'accès, le PNUD aura recours à des partenariats établis à l'échelon local et à des modalités de collaboration pour garantir l'obtention de résultats et la responsabilisation.

41. Les lacunes des données nationales compromettent les efforts menés pour lutter contre les différents aspects des problèmes de développement en réduisant l'aptitude du pays à suivre les progrès accomplis. Le recensement en cours permettra d'obtenir des informations qui contribueront à appuyer la formulation de politiques fondées sur les faits. Le PNUD fournira un appui au bureau national de statistique et aux bureaux provinciaux, s'il le lui est demandé, afin de renforcer les capacités dont ces derniers disposent pour recenser les lacunes des données et mettre à l'essai des solutions technologiques novatrices permettant de générer des informations et de renforcer les systèmes, notamment pour les activités de suivi et l'établissement de plans de développement annuels axés sur la réalisation des objectifs de développement durable.

42. Le PNUD contribuera aux travaux de développement et de suivi du Groupe de suivi-évaluation du Programme des Nations Unies pour faciliter la poursuite d'approches de coordination, de programmation conjointe et de gestion harmonisée axée sur les résultats. Il optimisera l'utilisation des données nationales et des systèmes de suivi et évaluation du pays, et renforcera les capacités de productions de données de qualité.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Pakistan (2018-2022)

PRIORITÉ NATIONALE : Vision 2025 : Pilier 3 – Gouvernance, réforme des institutions et modernisation du secteur public				
Résultat 1: (Réalisation 9 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable – UNSDF) : accroissement de l'efficacité et de la transparence des mécanismes de gouvernance ³³				
RÉALISATION 3 DU PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD : Les pays renforcent progressivement leurs institutions pour assurer un accès universel aux services de base.				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du PDD	Source des données, fréquence de la collecte de données et responsabilités	Produits indicatifs du programme (indicateurs, niveaux de référence, niveaux cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (milliers de dollars É.-U.)
<p>Indicateur 9.1 de l'UNSD³⁴ (indicateur de réalisation 7.3 de l'IRRF³⁵) : Mesure dans laquelle le programme pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable sont intégrés et adaptés dans les budgets et les plans de développements nationaux</p> <p>Indicateur 9.2 de l'UNSD³⁴ (indicateur de réalisation 3.3 de l'IRRF) : Accès aux services judiciaires</p>	<p>Banque mondiale, Bureau de statistiques du Pakistan, Commission électorale of Pakistan, Commission du Pakistan pour la loi et la justice (Law and Justice Commission of Pakistan), Ministère du plan, du développement et de la réforme, Statistiques judiciaires du Pakistan (Judicial</p>	<p>Produit 9.1 : Renforcement de la gouvernance démocratique des institutions de l'État, notamment du Parlement, des assemblées provinciales, des collectivités territoriales et des organismes de gestion des élections, pour promouvoir la prise en compte des besoins des citoyens par ces institutions et leur responsabilisation de manière à améliorer la prestation de services</p> <p>Indicateur du produit 9.1.1 (indicateur 2.1.1 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle le Parlement ainsi que les organes législatifs et électoraux remplissent les critères minimaux définissant une exécution efficace des fonctions essentielles</p> <p>Référence : Niveau : 2. Mesure extrêmement faible Cible : (2022) : Niveau : 4. Totalemment</p> <p>Indicateur du produit 9.1.2 (objectif 5.5.1) : Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les collectivités territoriales</p>	<p>Partenaires de réalisation : Gouvernement pakistanais; Commission électorale pakistanaise (Election Commission of Pakistan); Sénat pakistanais; Assemblée nationale et quatre assemblées provinciales; département du Ministère de la coordination entre les provinces (Ministry of Interprovincial Coordination); départements des</p>	<p>Ressources ordinaires : 3 771 Autres ressources : 93 500 Total : 97 271</p>

³³ Ce résultat sera ajusté une fois que le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable aura été mis au point.

³⁴ Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable établi pour le Pakistan.

³⁵ Cadre de résultats et d'allocation des ressources.

ventilé par sexe et par groupe de population

Indicateur 9.3 de l'UNSD

(indicateur de réalisation 2.1 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle il est possible d'avoir librement accès aux données sur les budgets de l'État, les dépenses et les marchés publics

Indicateur 9.4 de l'UNSD

(indicateur de réalisation 2.3 de l'IRRF) :

Proportion de femmes par rapport aux hommes siégeant aux parlements

Statistics of Pakistan), *Rapport sur le développement humain* du PNUD

Indicateur supplétif : Mesure dans laquelle les actions menées par les organes législatifs contribuent à accroître la participation des femmes aux élections nationales/provinciales/locales

Référence : Niveau : 2. Mesure très limitée

Cible : (2022): Niveau : 5. Totalemment

Indicateur du produit 9.1.3 (indicateur 3.2.2 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle les administrations/autorités nationales/provinciales peuvent fonctionner parce qu'elles disposent de systèmes de planification du développement, de budgétisation et de suivi qui leur permettent d'améliorer les services en fonction des priorités indiquées par les citoyens

Référence : Niveau : 2. Mesure très limitée

Cible : (2022): Niveau : 5. Totalemment

Produit 9.2 : Renforcement des capacités opérationnelles, financières et institutionnelles pour faciliter l'accès à la justice et améliorer les mécanismes de recours administrés par les institutions chargées d'assurer la primauté du droit

Indicateur de produit 9.2.1 (indicateur 3.4.1 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle les victimes, en particulier les femmes, ont accès à la justice, ventilée par sexe

Référence : Niveau : 1. Insuffisante

Cible : (2022): Niveau : 4. Dans une large mesure

Indicateur de produit 9.2.2 (indicateur 3.4.2 de l'IRRF/Objectif 16.3.1) : Mesure dans laquelle les griefs déclarés par les victimes sont entendus par les autorités compétentes ou pris en compte par d'autres mécanismes de règlement des différends agréés, ventilée par sexe

Référence: Niveau : 1. Insuffisante

Cible : (2022): Niveau : 4. Dans une large mesure

collectivités territoriales; départements du droit

Partenaires de financement :

Gouvernements de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord

Partenaires de réalisation :

Ministères provinciaux de la justice, ordres informels des avocats, intervenants informels dans le domaine de la justice, organisation de la société civile

Partenaires de financement :

Gouvernements provinciaux, Union européenne, Gouvernements néerlandais et suisse

	<p>Produit 9.3 : Grâce à la participation active des citoyens, les administrations nationales/provinciales définissent les priorités de la politique publique et établissent des mécanismes de planification, de financement et de suivi qui facilitent les efforts menés pour atteindre les objectifs de développement durable.</p> <p>Indicateur de produit 9.3.1 (indicateur 7.2.2 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle les systèmes, les stratégies et les programmes nationaux et provinciaux utilisent des données à jour et ventilées pour assurer le suivi des progrès en direction des objectifs de développement national</p> <p>Référence: Niveau : 1. Insuffisante Cible : (2022): Niveau : 4. Dans une large mesure</p> <p>Indicateur de produit 9.3.2 (objectif 17.18.1) : Mesure dans laquelle les indicateurs de l'objectif sont établis au niveau national/provincial, et sont intégralement ventilés, si nécessaire, conformément aux objectifs de développement durable</p> <p>Référence : Niveau : 1. Insuffisante Cible : (2022) : Niveau : 4. Dans une large mesure</p> <p>Indicateur de produit 9.3.3 (indicateur 7.7.1 de l'IRRF) : Faits indiquant que le <i>Rapport sur le développement humain</i> du PNUD et d'autres documents se rapportant aux objectifs de développement durable influencent les politiques, les réglementations et les systèmes.</p> <p>Référence : Niveau : 1. Dans une mesure insuffisante Cible : (2022): Niveau : 4. Dans une mesure notable</p>	<p>Partenaires de financement :</p> <p>Ministère du plan, du développement et de la réforme; Ministère des finances; départements du plan et du développement dans les provinces; bureaux de statistiques fédéral et provinciaux</p>	
--	---	---	--

PRIORITÉ NATIONALE : Vision 2025 : Pilier 1 – Donner la priorité à la population : renforcer le capital humain et social; Pilier 4 – Énergie, eau et sécurité alimentaire				
Résultat 2 : (réalisation 6 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable – UNSDF) : renforcement de la résilience et développement socioéconomique des populations locales ³⁶				
RÉALISATION 5 DU PLAN STRATÉGIQUE CONNEXE : Les pays sont en mesure de réduire la probabilité de conflits et les risques liés aux catastrophes naturelles, notamment ceux qui sont associés aux changements climatiques.				
<p>Indicateur 6.1 de l'UNSD (indicateur de réalisation 1.5 de l'IRRF) : Hectares cultivés de manière durable suivant des méthodes d'agriculture de conservation, ou de régimes d'utilisation durable ou d'accès aux ressources biologiques et au partage des bénéfices</p> <p>Indicateur 6.2 de l'UNSD (indicateur de réalisation 6.3 de l'IRRF) : Pertes économiques dues à des catastrophes en proportion du produit intérieur brut vulnérable</p>	<p>Bureau de statistique du Pakistan, Banque mondiale, Ministère du travail et des ressources humaines (Ministry of Labour and Manpower), OIT, Ministère des changements (Ministry of Climate Change), organes nationaux/provinciaux chargés de la gestion des catastrophes, Agence pour la protection de l'environnement</p>	<p>Produit 6.1 : Les politiques, les systèmes et les institutions établis aux niveaux national et provincial permettent d'assurer une transformation structurelle et de promouvoir des possibilités de développement économique, social et politique ne faisant pas d'exclus.</p> <p>Indicateur de produit 6.1.1 (indicateur 3.1.1 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle les fonctions essentielles du gouvernement sont renforcées.</p> <p>Niveau de référence : 2. Très partiellement Niveau cible : (2022) 4. Dans une large mesure</p> <p>Indicateur de produit 6.1.2 (indicateur 1.1.2 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle des politiques, des systèmes et des mesures institutionnelles sont mis en place au niveau des provinces pour créer et renforcer l'emploi et les moyens de subsistance.</p> <p>Référence : Niveau : 1. Insuffisante Cible : (2022) : Niveau : 4. Dans une large mesure</p> <p>Produit 6.2 : Les capacités de production renforcées sont durables et créent des possibilités d'emploi et d'amélioration de moyens de subsistance viables dans le cadre d'efforts de développement de portée plus générale.</p> <p>Indicateur de produit 6.2.1 (indicateur 1.1.1 de l'IRRF/objectif 8.3.1) : Nombre d'emplois et de moyens de subsistance créés, ventilés par secteur et sous-secteur, par sexe, par âge et par catégorie de rémunération</p> <p>Référence : Emplois : 1 500 (femmes = 1 100; hommes = 400); moyens de subsistance : 100 (femmes = 50; hommes = 50) Cible (2022) : Emplois : 10 000 (femmes = 6 000;</p>	<p>Partenaires de réalisation : Secrétariat des zones tribales sous administration fédérale; département de l'intérieur et des affaires tribales (Department of Home and Tribal Affairs), Khyber Pakhtunkhwa; départements provinciaux du plan, et formation technique et professionnelle dans le Sind (Sindh Technical and Vocational Training); Khyber Pakhtunkhwa Economic Zones Development and Management Company; Organe provincial de gestion des catastrophes /organe provincial de reconstruction, de réhabilitation et d'installation</p>	<p>Ressources ordinaires : 4 860</p> <p>Autres ressources : 141 300</p> <p>Total : 146 160</p>

³⁶ Ce résultat sera ajusté une fois que le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable aura été mis au point.

hommes = 4 000); moyens de subsistance : 5 000
(femmes = 2 500; hommes = 2 500)

Indicateur de produit 6.2.2 (indicateur 6.1 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle les critères fondamentaux de relèvement social et économique à la suite d'une catastrophe sont satisfaits, y compris les principes d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Référence : Niveau : 1. Très partiellement

Cible (2022) : Niveau : 3. Dans une large mesure

Provincial Disaster Management Authority/Provincial Reconstruction, Rehabilitation and Settlement Authority

Partenaires de financement :

Gouvernements des États-Unis, du Japon, de la Norvège, du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord; Fonds des Nations Unies pour la sécurité; PNUD; Telenor Pakistan; Fonds saoudien pour le développement économique (SFD); Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD

Produit 6.3 : Des politiques et des cadres juridiques et réglementaires ont été mis en place et les institutions ont été dotées des capacités nécessaires pour la conservation, l'utilisation durable des ressources naturelles, la diversité biologique, un accès non exclusif aux ressources biologiques et au partage des bénéfices, les produits chimiques, la gestion des déchets et les écosystèmes.

Indicateur de produit 6.3.1 (indicateur 2.5.4 de l'IRRF) : Mesure dans laquelle des mécanismes de planification et de budgétisation ont été établis pour la conservation, l'utilisation durable, un accès non exclusif aux ressources naturelles et au partage des bénéfices, la diversité biologique et les écosystèmes ont été établis et sont utilisés, en intégrant la question de l'égalité des sexes

Partenaires de réalisation :

Gouvernement du Pakistan; gouvernements provinciaux; Ministère des finances; Ministère des changements climatiques; départements du plan et du développement; Institut international du développement

Référence : Niveau : 1. Insuffisante

Cible (2022) : Niveau : 4. Dans une large mesure

Indicateur de produit 6.3.2 (indicateur 5.3.3 de l'IRRF) :

Mesure dans laquelle les plans de gestion des risques de catastrophe et des risques climatiques établis au niveau national et provincial ne font pas d'exclus et sont efficaces (ils donnent lieu, par exemple, à la collecte de données ventilées, à des analyses par sexe et à des mesures ciblées)

Référence : Niveau : 1. Insuffisante

Cible (2022) : Niveau 4. Dans une large mesure

Indicateur de produit 6.4.2 (objectif 12.4.2) : Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement

Indicateur supplétif : Mesure dans laquelle les déchets et les produits chimiques dangereux sont manipulés, éliminés et déclarés de manière efficace

Référence : Niveau : 1. Insuffisante

Cible : (2022) : Niveau 4. Dans une large mesure

Produit 6.4 : Dans le droit fil des conventions internationales et des cadres de politique nationale, les mécanismes de mise en œuvre sont mis en place de manière efficace afin de promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles, protéger les écosystèmes et la diversité biologique et dûment gérer et atténuer les menaces auxquels sont exposés ces processus (produits chimiques, déchets, émission de CO₂, etc.).

Indicateur de produit 6.4.1 (indicateur 1.3.2 de l'IRRF) :

Nombre d'emplois et de moyens de subsistance créés grâce à la gestion des ressources naturelles, les services des écosystèmes, les produits chimiques et les déchets, ventilés par sexe et par zone rurale/urbaine.

Référence : Emplois : 10 000 (femmes = 5 000; hommes = 5 000); moyens de subsistance : 2 000 (femmes = 500; hommes = 1 500)

durable, Gilgit-Baltistan/Khyber Pakhtunkhwa; Centre for Climate Research and Development

Partenaires de financement :

Gouvernements de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord; Fonds pour l'environnement mondial; Fonds vert pour le climat; Gouvernement de Gilgit Baltistan; PNUD

	Cible : (2022) : Emplois : 25 000 (femmes = 12 500; hommes = 12 500); moyens de subsistance : 15 000 (femmes = 5 000; hommes = 10 000)		
--	---	--	--

Montant estimé des ressources nécessaires pour la période 2018-2022 :

Ressources ordinaires : 8 631 000 dollars

Autres ressources : 234 800 000 dollars

Total : 243 431 000 dollars